

IMPORTANT !

## CONTRAT DE LICENCE LOGICIELLE CANON

VEUILLEZ LIRE CE CONTRAT AVANT DE CLIQUER SUR LE BOUTON CI-DESSOUS INDIQUANT QUE VOUS EN ACCEPTEZ LES TERMES. EN CLIQUANT SUR CE BOUTON, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS GENERALES DU PRESENT CONTRAT.

Le présent document est un contrat de licence logicielle (< le Contrat >) conclu entre vous et Canon Inc. (< Canon >), relatif à l'utilisation du programme logiciel qui vous est fourni (< le Logiciel >). EN CAS DE DESACCORD AVEC LES CONDITIONS GENERALES DU PRESENT CONTRAT, NE CLIQUEZ PAS SUR LE BOUTON ET INTERROMPEZ LE TELECHARGEMENT OU L'INSTALLATION DU LOGICIEL, OU RAMENEZ RAPIDEMENT LE PRODUIT, AVEC SON JUSTIFICATIF D'ACHAT, DANS UNE FILIALE OU SUCCURSALE CANON, OU CHEZ LE REVENDEUR OU DISTRIBUTEUR OU VOUS VOUS L'ETES PROCURE. SI LE PRODUIT EST RAMENE AVEC SON JUSTIFICATIF D'ACHAT, IL SERA REMBOURSE.

### 1. CONCESSION DE LICENCE :

(a) Canon vous concède une licence personnelle et non exclusive vous autorisant à installer le LOGICIEL sur une imprimante numérique multifonction dotée de la fonction MEAP pour laquelle vous avez demandé l'obtention d'un < fichier licence >, ou enregistré un < numéro de licence d'accès >, et à utiliser (le verbe < utiliser > couvre l'affichage, l'accès et l'exécution) le LOGICIEL, pour un usage interne en entreprise uniquement.

(b) L'utilisation du LOGICIEL comme décrite précédemment par des utilisateurs tiers de l'imprimante multifonction est autorisée dans la mesure où vous appliquez les restrictions et obligations spécifiées dans le Contrat à ces utilisateurs tiers et où tout manquement de leur part auxdites obligations et restrictions relève de votre responsabilité.

(c) Une copie du LOGICIEL est autorisée à des fins de sauvegarde uniquement.

(d) Sauf disposition expresse dans le présent contrat, Canon ne vous transfère ou accorde par le présent contrat aucune licence ni aucun droit, explicite ou implicite, relatifs à la propriété intellectuelle de Canon ou de ses revendeurs.

### 2. RESTRICTIONS :

(a) Sauf disposition expresse dans le présent Contrat, vous vous engagez à ne pas concéder, céder en sous-licence, vendre, distribuer, louer, prêter, ni transférer le LOGICIEL à un tiers.

(b) Conformément à la législation en vigueur, il est formellement interdit de décompiler, soumettre à une ingénierie inverse, désassembler ou réduire d'une autre manière le code du LOGICIEL, en totalité ou en partie, sous une forme lisible par l'homme.

(c) Il est formellement interdit de modifier, d'adapter, de réviser, de traduire et de créer des produits dérivés à partir du LOGICIEL, dans son intégralité ou en partie.

3. DROITS D'AUTEUR : vous ne pouvez en aucun cas modifier ou supprimer quelque section que ce soit relative aux droits d'auteur de Canon ou de ses revendeurs incluse dans le LOGICIEL ou dans une copie de ce dernier.

4. PROPRIETE : Canon ou ses revendeurs conservent à tous égards les droits de titre et de propriété intellectuelle, ou non, relatifs au LOGICIEL.

5. CONTROLE DES EXPORTATIONS : vous acceptez de respecter toutes les lois et réglementations sur les exportations des pays concernés et de ne pas exporter directement ou indirectement le LOGICIEL en violation des lois et règlements applicables ou sans toutes les autorisations nécessaires.

6. SUPPORT TECHNIQUE ET MISE A JOUR : Canon, ses succursales et filiales, leurs distributeurs et fournisseurs, et les revendeurs de Canon n'ont pas pour responsabilité de maintenir le LOGICIEL, ni de vous aider à utiliser le LOGICIEL, ni même de vous fournir les mises à jour, correctifs ou services de support technique concernant le LOGICIEL ci-dessous. Néanmoins, si vous exécutez un contrat séparé avec une succursale ou filiale de Canon, leurs distributeurs ou fournisseurs s'agissant des mises à jour, correctifs ou services de support technique du LOGICIEL, ces parties vous fourniront ces mises à jour, correctifs et services de support technique en vertu dudit Contrat.

7. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES GARANTIES ET RESPONSABILITES :

#### GARANTIE LIMITEE

LE LOGICIEL EST FOURNI < EN L'ETAT > ET SANS AUCUNE GARANTIE NI CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UNE SITUATION PARTICULIERE. VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES RELATIFS A LA QUALITE ET AUX PERFORMANCES DU LOGICIEL. EN CAS DE DEFAILLANCE DU LOGICIEL, L'ENSEMBLE DES FRAIS D'ENTRETIEN, DE REPARATION OU DE CORRECTION NECESSAIRES SONT A VOTRE CHARGE. CERTAINS ETATS/PAYS, PROVINCES OU JURIDICTIONS LEGALES NE RECONNAISSANT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES OU CONDITIONS IMPLICITES, LA PRESENTE EXCLUSION PEUT NE PAS S'APPLIQUER A VOTRE SITUATION. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS LEGAUX SPECIFIQUES AUXQUELS PEUVENT S'AJOUTER DES DROITS SUPPLEMENTAIRES SELON LES ETATS/PAYS, LES PROVINCES ET LES JURIDICTIONS.

CANON, SES FILIALES OU ASSOCIES, LEURS DISTRIBUTEURS OU FOURNISSEURS ET LES REVENDEURS CANON NE PEUVENT GARANTIR QUE LES FONCTIONS PROPOSEES PAR LE LOGICIEL SATISFERONT A VOS EXIGENCES OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL SE FERA SANS INTERRUPTION OU ERREUR.

Néanmoins, Canon ou ses succursales et filiales garantissent que le support sur lequel le LOGICIEL est enregistré (le cas échéant) est exempt de tout défaut de fabrication dans les conditions normales d'utilisation pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat figurant sur votre facture ou sur toute autre preuve de votre date d'achat.

#### RECOURS DU CLIENT

La seule responsabilité de Canon, de ses filiales et succursales, de leurs distributeurs et fournisseurs et de ses revendeurs, ainsi que votre unique dédommagement consisteront dans le remplacement du support non conforme à la GARANTIE LIMITEE décrite ci-dessus. La GARANTIE LIMITEE ne s'appliquera pas si le défaut des supports a été causé par un accident, une mauvaise utilisation ou une utilisation non autorisée du LOGICIEL et vous seul pourrez en bénéficier.

#### ABSENCE DE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGE

NI CANON, SES FILIALES OU ASSOCIES, LEURS DISTRIBUTEURS OU FOURNISSEURS, NI LES REVENDEURS CANON NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS POUR RESPONSABLES DE QUELQUE DOMMAGE QUE CE SOIT (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, PERTE DE PROFIT, PERTE D'INFORMATIONS COMMERCIALES, PREJUDICE COMMERCIAL PROVOQUE PAR UNE INTERRUPTION OU AUTRES DOMMAGES COMPENSATOIRES, ACCESSOIRES OU INDIRECTS) LIE AU LOGICIEL, A SON UTILISATION OU A SA NON-UTILISATION, MEME SI CANON, SES FILIALES OU ASSOCIES, LEURS DISTRIBUTEURS OU FOURNISSEURS ET LES REVENDEURS CANON ONT ETE AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. CERTAINS ETATS/PAYS OU JURIDICTIONS LEGALES NE RECONNAISSANT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DE FRAUDE, DE PREJUDICES CORPORELS OU DE MORT RESULTANT D'UNE NEGLIGENCE DE LA PART DU VENDEUR, LA LIMITATION OU EXCLUSION SUSMENTIONNEE PEUT NE PAS S'APPLIQUER A VOTRE SITUATION.

#### DEGAGEMENT DE RESPONSABILITE

CONFORMEMENT A LA LEGISLATION EN VIGUEUR, VOUS DEGAGEZ CANON, SES FILIALES ET SUCCURSALES, LEURS DISTRIBUTEURS OU FOURNISSEURS ET LES REVENDEURS CANON DE TOUTE RESPONSABILITE ISSUE DE OU LIEE A UNE RECLAMATION QUELCONQUE CONCERNANT LE LOGICIEL OU SON UTILISATION.

#### 8. VALIDITE :

- (a) Le présent Contrat prend effet dès lors que vous l'avez accepté en cliquant sur le bouton ci-dessous, et reste valide tant que vous ne l'avez pas résilié selon les conditions prévues au contrat.
- (b) Vous pouvez résilier ce Contrat en détruisant l'original et toutes les copies du LOGICIEL en votre possession.
- (c) Le présent Contrat est automatiquement résilié en cas de violation de ses conditions générales.
- (d) Dans l'éventualité où ce Contrat serait résilié pour quelque raison que ce soit, suite à votre non-respect du présent Contrat, outre la mise en application des droits de Canon, vous vous engagez à détruire immédiatement l'original et toutes les copies du LOGICIEL en votre possession.
- (e) Nonobstant ce qui précède, les sections 2, 4 à 8, 10 et 11 restent valables même après la résiliation du Contrat.

#### 9. INFORMATIONS SUR LES < DROITS RESTREINTS > DES ETATS-UNIS

D'AMERIQUE : un < utilisateur final du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique > désigne toute agence ou entité dudit gouvernement. Si vous êtes utilisateur final du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, les dispositions suivantes s'appliquent : The SOFTWARE is a "commercial item," as that term is defined at 48 C.F.R. 2.101 (Oct 1995), consisting of "commercial computer software" and "commercial computer software documentation," as such terms are used in 48 C.F.R. 12.212 (Sept 1995). Consistent with 48 C.F.R. 12.212 and 48 C.F.R. 227.7202-1 through 227.7202-4 (June 1995), all U.S. Government End Users shall acquire the SOFTWARE with only those rights set forth herein. Manufacturer is Canon Inc./30-2, Shimomaruko 3-chome, Ohta-ku, Tokyo 146-8501, Japan.

10. AUTONOMIE DES CLAUSES DU CONTRAT : si une clause du présent Contrat est déclarée illégale par un tribunal ou une autre autorité compétente, ladite clause sera caduque en ce qui concerne la juridiction du tribunal/de l'autorité concernée. Cela ne remet cependant pas en question l'application des autres clauses du présent Contrat.

11. RECONNAISSANCE : EN CLIQUANT SUR LE BOUTON D'ACCEPTATION CI-APRES, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU CE CONTRAT, EN AVOIR BIEN COMPRIS LES TERMES ET VOUS ENGAGEZ A EN RESPECTER LES CLAUSES ET CONDITIONS. VOUS RECONNAISSEZ EGALEMENT QUE LE PRESENT CONTRAT REPRESENTE LE TEXTE COMPLET ET EXCLUSIF DU CONTRAT CONCLU ENTRE VOUS ET CANON EN LA MATIERE ET QU'IL PREVAUT SUR TOUTE PROPOSITION OU TOUT CONTRAT ANTERIEUR, ORAUX OU ECRITS, ET SUR TOUTE AUTRE COMMUNICATION ETABLIE ENTRE VOUS ET CANON CONCERNANT LE CONTENU DU PRESENT CONTRAT. AUCUN AMENDEMENT AU PRESENT CONTRAT NE SERA CONSIDERE VALIDE SANS LA SIGNATURE D'UN REPRESENTANT OFFICIEL DE CANON.

Pour toute question concernant le présent Contrat ou si vous désirez joindre Canon pour une toute autre raison, veuillez contacter les succursales ou filiales de vente ou le distributeur/fournisseur dans le pays où vous avez obtenu les produits.